



Information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers

Direction Départementale des Territoires de la Drôme

Communes de Mollans-sur-Ouvèze

Plan de zonage réglementaire du PPR de Mollans-sur-Ouvèze
Modification n°1

Cartographie* annexée à l'arrêté n° 2011102-0015 du 12/04/2011
modifié par l'arrêté n° 2015334-0005 du 30/11/2015

* Le recours à la fiche synthétique descriptive est indispensable pour pouvoir interpréter cette carte.

PIERRELONGUE

MOLLANS-SUR-OUVEZE

SECTEUR CARTOGRAPHIE AU 1/5000ème

LEGENDE : Les zones d'aléa sur les ravins non cartographiés font l'objet de distances de recul réglementaires

ENJEUX ALEAS	Centre Ancien	Autres Zones	Expansion de crue
Fort	Zone rouge Inconstructibles*	Zone orange Inconstructibles*	Zone rouge
Moyen			Zone orange
Faible	Zone jaune Constructibles avec prescriptions*		Zone rouge
Résiduel	Zone verte Constructibles avec prescriptions*		

* Voir précisions dans le règlement

- Limites communales
- - - Profil en travers et cote de référence
- +— Digue

0 200 400
Mètres

Système altimétrique de référence: N3F-GN69

